

Démarche : Aide exceptionnelle 2023 de l'Etat en faveur des autorités organisatrices de la mobilité

Organisme : Pôle territoires (MINT1)

Identité du demandeur

Email

Formulaire

Formulaire de demande pour bénéficier de l'aide exceptionnelle de l'Etat (mesure de la loi de finances pour 2023).

Enveloppe globale de 100 M€ répartie par l'Etat, entre autorités organisatrices de la mobilité locales.

Description de l'autorité organisatrice de la mobilité demandeuse

Nom de l'autorité organisatrice de la mobilité locale

Sont éligibles les autorités organisatrices de la mobilité locales (AOML) au sens de l'article L. 1231-1-1 du code des transports, disposant d'un réseau de transport régulier (hors Ile-de-France).

A renseigner au format : CC xx, CA xx, CU xx, Métropole xx, SM xx

Numéro SIREN de l'autorité organisatrice de la mobilité locale

Région d'appartenance de l'autorité organisatrice de la mobilité locale

Indiquer la région du siège de l'AOM

Adresse du siège de l'autorité organisatrice de la mobilité locale

Contact de l'autorité organisatrice de la mobilité demandeuse

Nom et prénom du contact au sein de l'autorité organisatrice de la mobilité locale

A renseigner sous le format NOM Prénom

Aide exceptionnelle 2023 de l'Etat en faveur des autorités organisatrices de la mobilité

Fonction du contact au sein de l'autorité organisatrice de la mobilité locale

Numéro de téléphone du contact au sein de l'autorité organisatrice de la mobilité locale

Adresse électronique du contact au sein de l'autorité organisatrice de la mobilité locale

Coordonnées IBAN de l'autorité organisatrice de la mobilité locale

Coordonnées BIC de l'autorité organisatrice de la mobilité locale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB de l'autorité organisatrice de la mobilité locale

Joindre le RIB de l'AOM

Description du réseau de l'autorité organisatrice de la mobilité demandeuse

Offre kilométrique totale en 2022 (toutes motorisations)

Nombre de kilomètres totaux en 2022 réalisés en propre et en sous-traitance, y compris les hauts-le-pied, par des véhicules de services publics de transports toutes motorisations (offre kilométrique totale au sens de l'enquête TCU)

Offre kilométrique totale en 2022 fonctionnant à l'électricité ou au gaz naturel

Nombre de kilomètres totaux en 2022 réalisés en propre et en sous-traitance, y compris les hauts-le-pied, par des véhicules de services publics de transports fonctionnant au gaz naturel ou à l'électricité (offre kilométrique totale au sens de l'enquête TCU)